

LA GAZETTE

N° 67 MAI 2014

SOMMAIRE



- Editorial du Maire page 1
- Conseil Municipal du 18 avril 2014 : Budget communal page 2-3
- Grand angle : l'art à Ludes page 4
- La commission voirie : aménagement rue de Reims page 4
- La commission Affaires scolaires, périscolaires et petite enfance Rythmes scolaires page 4
- Embellissement du village page 5
- Evènements à retenir page 6
- Bonne nouvelle page 6

Editorial du Maire

Une nouvelle équipe a été mise en place, suite aux dernières élections municipales, merci de la confiance accordée.

Merci à l'ancienne équipe, qui a travaillé dans le domaine scolaire, petite enfance, voirie, bâtiment, et sur le lotissement.

Au seuil de ce nouveau mandat, des travaux urgents et importants sont à l'ordre de du jour ;

1. L'application des nouvelles compétences intercommunales
2. Temps d'activités Périscolaire, suite à la réforme PEILLON
3. Installation d'une boulangerie à l'ancienne école des filles
4. Reprise des études sur le lotissement, suite à une faillite de l'ancien cabinet d'architecture.
5. Réaménagement et travaux des rues Carnot et St Vincent
6. Aménagement de la rue de Ville en Selve
7. Accompagnement de la crèche, pour les prochaines années
8. Embellissement et fleurissement du village

Le conseil veut être à l'écoute de la population. Un délégué a été désigné au Craon de Ludes, une permanence du Maire et des adjoints se tient tous les mardis à 20 heures.

Nous voulons mettre en avant nos associations pour apporter une dynamique à notre village. Celles-ci peuvent bénéficier du panneau d'affichage, de la gazette et du site de la commune pour transmettre leurs informations.

Les avancements de ces projets vous seront communiqués régulièrement.

L'équipe municipale est à votre écoute.

Le Maire
Nicolas RULLAND

Heures d'ouverture du secrétariat de Mairie

Lundi, Jeudi et Vendredi de 16h30 à 18h30
Mercredi de 9h30 à 11h30

Heures d'ouverture de la déchèterie de Rilly.

Tous les jours de 9h à 12h sauf le vendredi de 14h à 18h et fermé le lundi

Conseil Municipal du 18 avril 2014

ABSENTES : Mme DELABRUYÈRE Pascale (pouvoir à M. RULLAND Nicolas), Mme SOHET Christelle (pouvoir à M. JOREZ Jean-Pierre)

LE CONSEIL MUNICIPAL :

- **ELIT** M. Dominique BLONDEL comme délégué suppléant représentant la commune auprès du S.I.A.E.P.
- **DÉCIDE** d'accorder l'indemnité de conseil au receveur municipal, Mme Laure PÉDRINI.
- **VOTE** les comptes administratifs 2013 de la commune et du lotissement, sous la présidence de M. Dominique BLONDEL :

COMPTE ADMINISTRATIF DE LA COMMUNE :

FONCTIONNEMENT	Dépenses	645 544.57 €		
	Recettes	1 033 570.37 €		
			Excédent	388 025.80 €
INVESTISSEMENT	Dépenses	241 313.07 €		
	Recettes	243 280.65 €		
			Excédent	1 967.58 €
RESTES À RÉALISER	Dépenses	132 893.00 €		
	Recettes	22 583.00 €		
			Déficit	110 310.00 €
SOIT UN EXCÉDENT GLOBAL DE L'ANNÉE 2013				<u>279 683.38 €</u>

COMPTE ADMINISTRATIF DU LOTISSEMENT :

FONCTIONNEMENT	Dépenses	13 482.93 €		
	Recettes	13 482.93 €		
			Résultat	0.00 €
INVESTISSEMENT	Dépenses	61 344.81 €		
	Recettes	0.00 €		
			Déficit	61 344.81 €
RESTES À RÉALISER	Dépenses	0.00 €		
	Recettes	0.00 €		
			Résultat	0.00 €
SOIT UN DÉFICIT GLOBAL DE L'ANNÉE 2013				<u>61 344.81 €</u>

- **AFFECTE LE RÉSULTAT 2013 DE LA COMMUNE** comme suit :

Considérant un excédent de fonctionnement de	388 025.80 €
Un solde d'exécution d'investissement de	+ 1 967.58 €
Un reste à réaliser de	- 110 310.00 €
Entraînant un besoin de financement de	108 342.42 €

Affecte au compte 001 en investissement	1 967.58 €
au compte 002 en fonctionnement	279 683.38 €
au compte 1068 financement de la section d'investissement	108 342.42 €

- **APPROUVE** les comptes de gestion 2013 de la commune et du lotissement dressés par Mme Laure PÉDRINI, inspecteur divisionnaire.

- Suite au transfert des compétences scolaires, périscolaires et petite enfance, le conseil municipal **FIXE** les taux des 4 taxes locales pour 2014 soit :
Sachant que la compétence pluviale et celle des bornes incendie sont revenues à la charge de la commune depuis le 1^{er} janvier 2014.

Taxe d'habitation	11.71 %
Taxe foncier bâti	11.38 %
Taxe foncier non bâti	5.85 %
Cotisation foncière des entreprises	6.89 %

- **VOTE** le budget primitif communal 2014, qui s'équilibre en dépenses et en recettes:
 FONCTIONNEMENT 743 942.00 €
 INVESTISSEMENT 550 944.00 €
- **VOTE** le budget primitif 2014 du lotissement, qui s'équilibre en dépenses et en recettes :
 FONCTIONNEMENT 2 611 345.00 €
 INVESTISSEMENT 1 336 345.00 €

Questions diverses :

1-Elections communautaires le mercredi 16 avril à Mailly-Champagne.

ONT ÉTÉ ÉLUS	MEMBRES DU BUREAU	DÉLÉGATIONS
Président: M. Alain TOULLEC, Maire de Rilly-la-Montagne Premier Vice-Président: M. Gilles DESSOYE, Maire de Ville-en-Selve Deuxième Vice-Président: M. Serge HIET, Maire de Val de Vesle Troisième Vice-Président: M. Michel HUTASSE, Maire de Mailly-Champagne Quatrième Vice-Président: Mme Valérie CHAUMET, Maire de Sept-Saulx Cinquième Vice-Président: Monsieur Guy FLAMAND, Maire de Verzy	- M. Wily DUBOS, Maire de Villers-Allerand - M. Jacques GRAGÉ, Maire de Verzenay - M. Denis BOUDVILLE, Maire de Trépail - M. Claude DOREAU, Maire de Chigny-les-Roses	Education - Activités périscolaires et Transports: M. Gilles DESSOYE Tourisme et Communication M. Serge HIET Environnement et Patrimoine M. Michel HUTASSE Petite enfance - Activités extra-scolaires - Jeunesse et culture Mme Valérie CHAUMET Ressources humaines et activités économiques: M. Guy FLAMAND

Afin de représenter la commune, M. Nicolas RULLAND a désigné des conseillers pour chaque commission communautaire, notamment :

Commission Education activités périscolaires et transports	Mme Fanny SAYER
Commission Tourisme	Mme Christelle SOHET
Commission Communication	Mme Bérengère BRÉZILLON
Commission Environnement	M. Jean-Pierre JOREZ
Commission Patrimoine	M. Damien DUMARGNE
Commission Petite enfance	Mme Fanny SAYER
Commission activités extra-scolaires, jeunesse et culture	M. Laurent CORBLIN

2- La rue de Ville en Selve va être aménagée courant mai (pose de pavés colorés pour création de places de stationnement, pose de plots de chaussée en verre rétro réfléchissant, marquage et balisage d'un stop...).

3- Les flâneries musicales organisent un concert de piano dans le Parc de Canard-Duchêne le vendredi 27 juin à 16 h. En cas de mauvais temps, l'église sera mise à disposition pour accueillir le public.

4- La Cuche envisage des travaux de curage du bassin de Chigny-les-Roses en 2015. (Budget à prévoir : 25 000 €.)

5- Une signalétique complémentaire serait appréciable pour bien localiser la place Sörgenloch et le Lotissement le Parc.

6- Une réunion d'informations du Parc Naturel Régional de la Montagne de Reims a été organisée pour présentation et fonctionnement (cartographie du type de population de la Montagne de Reims, promotion d'une ligne TER baptisée « ligne des bulles » allant de Reims à Epernay).

7- Réunion le 23 avril avec le GNAT pour la reprise du dossier de la réfection des rues Saint Vincent et Carnot.

Grand angle: l'art à Ludes

Marie-Claude Mouchette et Jean-Paul habitent Ludes depuis 43 ans-Probablement, vous les connaissez ou les avez déjà croisés dans le village ; mais connaissez-vous le hobby de Marie-Claude.

LA PEINTURE SUR TOILE.

Marie-Claude est une autodidacte de la peinture, très jeune elle aime déjà dessiner et peindre - puis entrant dans la vie active, elle ne trouve plus suffisamment de temps pour peindre et durant 40 ans (dont 32 ans travaillés chez Canard-Duchêne) Marie-Claude a enfoui ce désir de peindre sans jamais toutefois l'oublier. Quelques années avant sa retraite, Marie-Claude a repris toiles et pinceaux et, depuis maintenant 5 ans, fait revivre son violon d'Ingres.

Les tableaux sont réalisés à l'acrylique et pour quelques-uns à l'huile et couteau. Marie-Claude n'a pas de sujets favoris, elle puise son inspiration d'une photo qui l'interpelle ou bien d'un tableau vu ici ou là !

Mme Mouchette expose quelques-unes de ses réalisations afin de vous faire partager sa passion. Il faut savoir aussi que Marie-Claude ne peint pas uniquement que sur toile mais aussi sur tuile et sur poterie.

Chères Luyates et Luyats, nous vous invitons à venir découvrir cette exposition dans le hall de la Mairie jusqu'au 26 mai puis dans le kiosque pendant l'été.

Christelle Sohet
Adjoint à la communication

La commission voirie

Aménagement rue de Reims

Le déplacement des pots de bambous agrémentant les chicanes rue de Reims ont surpris certains habitants. La raison en est la suivante.

Lors d'un entretien avec un responsable de la DDT, nous avons pris conscience de la dangerosité de ce style d'aménagement. Les éléments d'embellissement sur les chicanes ne doivent en aucun cas constituer des obstacles à la visibilité en masquant la présence de piétons. Cette rue est fréquemment utilisée par les écoliers et cela plusieurs fois par jour.

De plus, en cas d'accident provoqué par un dispositif ne respectant pas la réglementation en vigueur, la responsabilité du maire pourrait être recherchée.

La commission voirie examine un nouvel aménagement paysager ainsi qu'un renforcement de la signalétique pour rendre l'accès du village plus sécurisant et accueillant.

Jean-Pierre JOREZ
1er adjoint

La commission Affaires scolaires, périscolaires et petite enfance.

Rythmes scolaires

Mesdames et Messieurs les parents d'élèves,

La réforme des rythmes scolaires est l'un des volets de la refondation de l'école mise en œuvre par le gouvernement et le ministère de l'Éducation nationale. La municipalité mettra en place ces nouveaux rythmes scolaires à la rentrée 2014.

Cette réforme est basée de façon à respecter au mieux le rythme de l'enfant, son besoin de repos et ses capacités d'attention. Les élèves auront cours le mercredi matin. Les horaires effectifs à la rentrée 2014 vous seront communiqués ultérieurement.

Un conseil d'école extraordinaire a lieu ce vendredi 23 mai 2014 afin de parler de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires.

M Maréchal, inspecteur ; M Dessoie, vice-président de la CCVCMR commission scolaire ; M Rulland et M Hutasse, maires de nos 2 communes ; les référentes scolaires, les enseignantes ainsi que les représentants de parents d'élèves seront présents lors de ce conseil.

Si vous souhaitez plus de renseignements concernant cette réforme, vous pouvez appeler le 06.41.86.77.50

Fanny SAYER
Adjoint Scolaire

EMBELLISSEMENT DE LUDES

Chers Luyats et Luyates

FLEURISSEMENT DU VILLAGE

Le samedi 10 mai une vingtaine de personnes ont plantés 1500 fleurs dans le village, nous les remercions cordialement de leur aide. L'embellissement de notre village est l'affaire de tous, un arrosage hebdomadaire sera réalisé par le cantonnier, mais cela ne suffira pas ! Nous sollicitons votre participation à l'entretien et arrosage.

Des jardinières ont été déplacées pour l'harmonie et des tonneaux ont été ajoutés afin de souligner le caractère viticole de notre village.

La municipalité remercie infiniment Mr Michel DESSELLIER pour la réfection des jardinières de la mairie à titre gracieux.

Ludes est inscrit d'une part, au **Concours des Villes et Villages Fleuris**, la commission passera le 22 juillet et nous espérons que le fruit du travail de tous sera récompensé par une fleur.

A titre privé, les personnes désireuses de participer au **Concours Maisons Fleuries** sont priées de se faire connaître en mairie, date de remise des dossiers avant le 10 juin.

D'autre part, nous organisons un **Concours La Plus Belle Maison Fleurie de Ludes**, concours interne au village. Ceci afin d'encourager les Luyats à fleurir et décorer leur maison et jardin d'agrément (tout en respectant le passage sur les trottoirs). Le 22 juillet, nous passerons afin de choisir, mettre à l'honneur et récompenser, par un bon d'achat, la maison de Ludes ayant fait un effort particulier au niveau du fleurissement.

RAMASSAGE DES ORDURES

La tournée de ramassage des ordures ménagères a été modifiée depuis janvier :

- les **bacs bordeaux** sont sortis le mardi matin et **rentrés dès le soir même**
- les **bacs jaunes et bleus** sont sortis dès le jeudi soir et **rentrés au plus tard le vendredi soir.**

La présence de ces bacs à ordures ménagères n'a aucun caractère décoratif et ne facilite pas le passage. Merci de participer à l'embellissement de notre village en laissant ces bacs le moins de temps possible dans les rues.

Une balayeuse passe et repassera dans les rues mais cela ne dispense pas de balayer devant chez soi ; un petit geste réalisé par tous permet un grand pas pour la propreté de notre village.

PETIT RAPPEL

L'utilisation de matériels sonores type tondeuse, tronçonneuse ou taille-haie est autorisée :

la semaine de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
le samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h30 à 19h00
le dimanche de 10h00 à 12h00.

Merci de respecter ces horaires pour la quiétude du voisinage.

Allez Luyats ! A vos arrosoirs, binettes et balais.

Ainsi notre village pourrait retrouver son surnom de «Coquet».

Christelle SOHET

La communication des différents évènements se fait via le site internet ludes51.fr ou via le panneau lumineux devant la mairie. Nous vous encourageons à les consulter afin de rester informé.

Site internet de la Commune : www.ludes51.fr

N'oubliez pas de nous faire connaître votre adresse courriel afin d'avoir de profiter d'infos rapides.

EVENEMENTS A RETENIR

Samedi 7 juin:

Aventure Bike Ludes Reims organise les Championnats de Champagne Ardennes de descente de vtt sur la piste des Greffières (parallèle à la cote de ville en selve).

Dimanche 8 juin:

Aventure Bike Ludes Reims organise la 6eme Manche Enduro Rally Est Cup sur les chemins de Ludes.

Vendredi 20 juin:

Kermesse des petits bouchons spectacle à partir de 18h30.

Samedi 21 juin et dimanche 22 juin:

L ALPINE GORDINI CLUB DE CHAMPAGNE organise le passage de 60 Renault Alpine venant de Chigny et allant à Ville en selve le samedi 21 de 16h30 à 17h30 et le dimanche 22 de 9h à 10h.

Vendredi 27 juin:

Dans le cadre des Flâneries musicales de Reims. Concert de piano de Sanja et Lidija BIZJAK 16H parc de Canard-Duchêne (ou dans l'église de Ludes en cas de pluie).

Samedi 28 juin:

Les écoles de Ludes et Mailly-Champagne organisent leur kermesse de fin d'année.
Spectacle à 10h puis restauration sur place à midi puis jeux l'après-midi.

Samedi 28 juin et dimanche 29 juin:

Société de tir de Ludes. Concours de tir le samedi et dimanche.
Portes ouvertes le dimanche à partir de 9h00 avec restauration sur place le midi.

Dimanche 13 juillet:

Défilé aux flambeaux suivi d'un repas dansant avec orchestre puis embrassement du feu d'artifice.

Mardi 22 juillet:

Passage de la commission pour les Concours des Villes et Villages Fleuris et Concours interne à Ludes - La Plus Belle Maison Fleurie.

Commission communication

BONNE NOUVELLE

« LE COQUET » Bar-Restaurant ré-ouvre ses portes !

Dorothée et Vincent vous accueilleront dès le lundi 2 juin

Le restaurant propose une cuisine traditionnelle de bistrot : composée de produits frais et de saison en semaine. Le week-end, il sera servi des hamburgers maison, tartes salées, salade, plancha de charcuterie...

- BAR ouvert du lundi au vendredi de 7h00 à 19h00
le samedi de 8h00 à 19h00
le dimanche de 9h00 à 15h00
- RESTAURANT ouvert du lundi au vendredi de 11h30 à 14h00
le samedi de 12h00 à 15h00
le dimanche de 11h00 à 14h00

Dorothée PETITJEAN et Vincent MOUTAUX

Itinéraire d'un journal municipal. Votre gazette est en train d'opérer sa mue avant une parution « nouvelle présentation » en septembre.....